

GROIX ROUGE FRANÇAISE

UNION DES FEMMES DE FRANCE

BULLETIN DE GUERRE

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS. — 16, Rue de Thann. PARIS (17^e)

SOMMAIRE. — ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. — ELECTION DE M. GUSTAVE ADOR. — NÉCROLOGIE. — COMITÉ DE DIRECTION. — COMMISSION DE CONTROLE DES HOPITAUX. — MÉDAILLES D'HONNEUR DES EPIDÉMIES. — PROPAGANDE GÉNÉRALE. RAPATRIEMENT DE BLESSÉS ET MALADES MILITAIRES. — CERCLES DU SOLDAT. — LE VILLAGE RECONSTITUÉ. — POUR LES PRISONNIERS DE GUERRE. — PARTICIPATION AUX DIVERSES JOURNÉES. — TABLEAU DE L'ENSEIGNEMENT.

L'Assemblée générale de l'UNION DES FEMMES DE FRANCE, a eu lieu le Jeudi 5 Juillet, à 2 heures, salle des Ingénieurs civils, 19, rue Blanche, sous la présidence de M. Louis BARTHOU, ancien président du Conseil, député des Basses-Pyrénées.

Le 26 juin 1917, M. Gustave ADOR, représentant du canton de Genève et de la Suisse romande, a été élu membre du Conseil fédéral, en remplacement de M. HOFFMANN.

La Croix-Rouge Française se réjouit tout entière de l'élection du Président du Comité international des sociétés de la Croix-Rouge, et l'Union des Femmes de France est particulièrement heureuse de sa belle élection.

Depuis le conflit européen, M. ADOR a montré l'action bienfaisante que pouvait exercer un grand esprit, un grand cœur et un grand ami de la liberté, c'est-à-dire de notre cher pays.

Il a consacré le meilleur de son temps au rapatriement des grands blessés et des civils évacués, à la visite des prisonniers et, en décembre 1916, l'Académie Française décernait le prix Charruau au Comité international de la Croix-Rouge (agence des prisonniers de guerre).

NÉCROLOGIE

M. le professeur LANDOUZY, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, qui est mort à Paris, le 9 mai dernier, avait bien voulu accepter de faire partie du Comité Consultatif de l'U. F. F.

La France perd en lui un de ses grands médecins et toute la Presse a loué les mérites du savant généreux qui faisait tant d'honneur à notre pays et qui se souciait avant tout de répandre les bienfaits de ses découvertes et d'amoinrir la souffrance humaine.

On doit au professeur LANDOUZY un certain nombre de créations nouvelles. Ses travaux sur la myopathie atrophique progressive, en collaboration avec DÉJERINE, ses études sur la pleurésie, ses recherches sur la tuberculose infantile, sur l'arthritisme d'origine bacillaire, etc., sont célèbres.

Il fut un des premiers à considérer la phthisie comme une maladie sociale et à encourager toutes les œuvres de bienfaisance à lutter contre elle d'une façon méthodique et tenace : il s'intéressa particulièrement à la campagne contre l'alcoolisme et pour empêcher les ravages de ce fléau, il voulut être parmi les « guérisseurs ».

Le professeur LANDOUZY était rémois. Il fut fréquemment placé à la tête des Comités ou délégations françaises aux Congrès internationaux. Son apostolat d'hygiéniste, son remarquable enseignement, l'ont fait vivement regretter de ses collègues de l'Académie de médecine et de l'Académie des sciences, ainsi que de ses élèves.

L'Union des Femmes de France rend hommage à sa mémoire et à sa renommée.

Nous avons appris avec une profonde tristesse la mort de Madame la générale MACÉ, qui malgré sa santé chancelante, avait accepté de diriger notre hôpital auxiliaire 115, à Blois. Elle resta à sa tête tant que ses forces le lui permirent et se fit remarquer par son tact, sa bienveillance et son abnégation.

Ses obsèques ont eu lieu à la cathédrale Saint-Louis, le 4 mai. Nous nous associons de tout cœur au deuil de la famille de Madame MACÉ, aux regrets de ses infirmières et à la reconnaissance des blessés qui ont reçu ses soins les plus vigilants.

* * *

Le 2 mars dernier, ont été célébrées à Nice les obsèques de Mme veuve BELLAN, présidente et fondatrice du Comité de l'Union des Femmes de France, de cette ville.

Le deuil était conduit par le docteur BELLAN, son fils, et par Mme la baronne BAMBERG, vice-présidente du Comité, entourée des membres du Conseil d'Administration.

Les cordons du poêle étaient tenus par Mme la générale JACQUIN, Mme MARQUET, Mme ROMANN et Mlle BEDOIN.

M. DE JOLY, préfet des Alpes-Maritimes, le général SHMITZ, commandant d'armes, le général PIERRUGUES, président du *Souvenir Français*, le général JACQUIN, un grand nombre de dames de la *Croix-Rouge* étaient parmi l'assistance et témoignaient par leur présence de l'estime en laquelle était tenue Mme BELLAN.

Le général SHMITZ dans une allocution émue a dit la gratitude des soldats pour tout le bien que leur avait fait la regrettée présidente et l'admiration que méritaient ses longs et distingués services.

Mme la baronne BAMBERG, a fait aussi l'éloge de Mme BELLAN, de son dévouement égal à son patriotisme et en lui adressant un adieu ému, a pris au nom du Comité entier de l'Union des Femmes de France de Nice, l'engagement de faire vivre et de développer son œuvre.

L'Union des Femmes de France prie M. le docteur BELLAN et les membres du Comité de Nice, d'agréer ses plus vives condoléances ; elle gardera de sa remarquable présidente un fidèle et reconnaissant souvenir.

* * *

Le Comité Bizontin a eu la douleur de perdre en avril dernier, l'une de ses jeunes et meilleures infirmières, Mlle Simone DELACROIX, qui, depuis octobre 1914, s'est consacrée, avec un zèle sans égal, au service des blessés. Nous ne saurions mieux parler d'elle qu'en relatant les notes du chirurgien, sous les ordres duquel elle a travaillé :

« A ses fonctions d'infirmière panseuse, Mlle DELACROIX a ajouté celle d'infirmière de salle, qu'elle a remplie avec un tact, une compétence et une parfaite distinction. Ayant donné à ses blessés tout son savoir, tout son cœur, elle a persisté à garder son service malgré une santé que la fatigue avait ébranlée et un bras immo-

bilisé dans un appareil plâtré. Elle n'a quitté l'hôpital que complètement à bout de forces et a succombé victime de son patriotique dévouement. »

Que sa famille trouve ici l'expression de nos regrets et de notre sympathie.

**

Les obsèques de Mme Joseph DURAND, présidente-fondatrice du Comité de Montereau, de l'U. F. F., ont été célébrées le 9 juin, au milieu d'une assistance nombreuse et recueillie.

Les cordons du poêle étaient tenus par Mme PÉROUSE, présidente générale de l'U. F. F., Mme DAUDELLOT, présidente du comité de Montereau, Mme BÉRONIE, vice-présidente, et Mme RUEL, directrice de l'hôpital de Forges.

A l'église, M. le chanoine DUPERCHE monta en chaire, et en terme des plus élevés, fit l'éloge de la femme de devoir et de sacrifice qui fut Mme Joseph DURAND, enlevée si prématurément à sa famille et à ses œuvres.

Au cimetière, Mme BÉRONIE rappela les services rendus à l'Union par Mme Joseph DURAND, qui avait fondé le Comité de Montereau, et accepté de diriger l'hôpital auxiliaire n° 110, à Forges, où ses hautes qualités de cœur et d'esprit avaient fait d'elle l'amie la plus dévouée des soldats et des infirmières.

Le ministre de la guerre, au nom du président de la République, a décerné une médaille d'honneur en argent à la mémoire de Mme Marthe DURAND, avec la citation suivante : « Depuis le début des hostilités, n'a cessé de faire preuve d'un dévouement remarquable et d'une abnégation absolue; a succombé aux suites d'une affection grave due aux fatigues qu'elle s'est imposées dans son service. »

**

Nous avons le regret d'apprendre la fin glorieuse de l'un de nos professeurs; le Dr Léon SAVIGNAT. Voici sa citation : « Médecin extrêmement dévoué, consciencieux et très brave. Au cours d'un bombardement violent de la position de batterie, n'a pas hésité à se porter au secours des blessés, a été tué dans l'accomplissement de sa mission ».

COMITÉ DE DIRECTION

30 mars 1917. — Rapport de Mme GALLIET sur sa première mission au Maroc. — Demande d'Infirmières pour Châlons et Reims.

13 avril 1917. — Annonce du retour prochain de notre équipe de Roumanie. — Transformation du Sous-Comité de Vibraye, en Comité. — Lecture du rapport de M. THOMAS, sur la situation du Dispensaire Marie-Feuillet de Rabat, et le développement de notre œuvre au Maroc. — Acceptation d'un legs.

20 avril 1917. — Visite de M. le Médecin-Inspecteur BRAUN. — Nomination du Dr MORIN, comme membre du Comité Consultatif, au titre de délégué régional

honoraire et Directeur par intérim de l'Enseignement, pour la durée de la guerre. — Nomination de M. le Conseiller THOMAS, comme secrétaire-général adjoint. — Lecture des textes relatifs à la collaboration, demandée par le Ministère de l'Intérieur, des trois Sociétés d'Assistance pour l'hospitalisation des réfugiés et rapatriés. — Mme BARBIER-HUGO, rend compte de la Conférence de M. BARTHOU sur l'Effort des Femmes Françaises. — Organisation du ravitaillement de nos hôpitaux par le Siège Central. — Etude de la question du chauffage pour l'hiver prochain.

27 avril 1917. — Acceptation d'un legs. — Propositions de nouveaux membres à faire entrer au Conseil Central d'Administration. — Le Dr BOULOMIÉ rend compte de son inspection dans le Nord. — Organisation d'un nouveau service d'approvisionnement de nos hôpitaux par le Siège Central, confié à M. DUGLÉ.

4 mai 1917. — Mme PÉROUSE lit une lettre de la V^{ème} du HALGOUET, présidente du Comité de Pétrograd, où elle dit son admiration pour le courage et le sang-froid dont Mme BONNET, directrice du *Lazaret Français*, a fait preuve au milieu du mouvement révolutionnaire. — Lecture d'un rapport sur Alger. — Participation de l'Union, qui aura un comptoir, à la vente pour les Prisonniers de Guerre.

11 mai 1917. — Participation de l'Union à la "Journée de l'Armée d'Afrique et des Troupes Coloniales". — Rattachement de l'hôpital de Charenton à l'hôpital américain de la rue Piccini. — Lecture du rapport de Mme SANGNIER, sur l'inspection qu'elle vient de faire dans les 14^{ème} et 15^{ème} régions. — Annonce du décès de la Générale MACÉ, à Blois. — Le Comité décide que le "Diplôme de reconnaissance au titre de Guerre" pourra être délivré après six mois de service consécutifs, mais comportera la mention du temps de service. — Reprise du fonctionnement de la Commission, composée de Mmes BARBIER-HUGO, BEAUREGARD, GALLI, GALLIANO, Mlle LEFÈVRE, instituée pour l'examen des propositions de récompenses. — Vote de l'envoi d'une plaque de reconnaissance au médecin inspecteur SCHNEIDER, et d'une médaille à Mme DEFOSSÉ, qui a quitté la présidence du Comité de Joigny, après 25 années d'exercice. —

18 mai 1917. — Communication de M. VERNES, sur son voyage dans la région de Fismes. — Fixation de la date de l'Assemblée Générale au jeudi 5 juillet, Salle des Ingénieurs Civils. — Annonce de la bonne arrivée d'une équipe de l'Union, à Salonique.

25 mai 1917. — Désignation de Mme FUMEAU, comme trésorière du Comité de Saujon (Charente-Inférieure). — Organisation par Mme MARULAZ, présidente du Comité, d'une "Maison des Parents" à Sainte-Menehould. — Communication de la décision prise par le *Secours National* de cesser le versement de ses subventions pour les ouvriers à partir du 15 juin. — Rapport du Dr BOULOMIÉ sur son inspec-

tion à Monbrau, Tonnay-Charente et Rompsay. — Envoi d'une mission de propagande en Amérique.

1^{er} Juin 1917. — Réouverture de l'hôpital de Ducey (10^{ème} région). — Annonce de l'édification prochaine du premier Dispensaire de l'U. F. F. à Noyon, sous la direction de Mlle LEFÈVRE ou de Mme CHARDAYRE. — Départ de M. BALLEZ de GUZMAN, chef de la mission envoyée par l'Union aux Etats-Unis. — Création d'un nouveau comité à Entrevaux (Basses-Alpes), et ratification de la nomination de Mme GRANIER comme présidente.

8 Juin 1917. — Annonce du décès de Mme DURAND, présidente du Comité de Montereau, directrice de l'hôpital de Forges, à la mémoire de qui a été décernée la médaille d'argent des épidémies. — Nomination de M. Ch. LAMY, président du tribunal de Péronne, comme délégué régional adjoint du 2^{ème} corps. — Conférence de Mme REBOUX sur les souffrances endurées par les populations du Nord. — Création, à Salonique, d'un second *Foyer du Soldat*, ainsi que d'une cantine sur le bateau *Ariane*. — Projet d'établissement d'un poste de secours à l'occasion de l'arrivée des Américains.

15 juin 1917. — Il est décidé de mettre notre local d'Issy-les-Moulineaux à la disposition du Dr TARIEL, en vue d'une consultation pour les tuberculeux une fois par semaine. — Démission de Mme LAMBERT, présidente du Comité de Charenton. — Approbation de la transformation de l'hôpital de Pontoise en hôpital de Paludéens. — Réunion de la Commission des Récompenses, qui a décidé qu'aucune récompense ou médaille ne sera accordée avant la fin des hostilités; en cas de fermeture d'un hôpital, la directrice, le médecin-chef et le personnel administratif pourront recevoir un diplôme de reconnaissance, de même des lettres de remerciements pourront être adressées aux infirmières. Toute demande d'attribution de récompenses doit être adressée en double à la présidente générale, et, après examen par la Commission, la liste des propositions sera soumise à la ratification de la Commission exécutive.

COMMISSION DE CONTRÔLE DES HOPITAUX

Inspection trimestrielle du 4^{ème} trimestre 1916 pour les hôpitaux subventionnés directement par le Conseil Central, situés dans le G. M. P.

Transfert du Service de Mécanothérapie de l'hôpital 160 (Majestic), à l'hôpital 117 (Janson).

Inspection de la 18^{ème} région (La Rochelle, Aigrefeuille, d'Aunis, Rochefort, Tonnay-Charente, Marenes, Saujon, Royan, Siant-jean-d'Angély, Bordeaux, Pau, Tarbes), et de Marseille.

Inspection du Comité et des hôpitaux de Nancy.

Inspection trimestrielle (1^{er} trimestre

1917) des hôpitaux à la charge du Conseil Central, situés dans le G. M. P.

Etude de la question du fonctionnement des hôpitaux après la guerre.

Inspection des 9^{ème} et 8^{ème} régions (Tours, Saumur, Angers, Cholet, Bressuire, Thouars, Niort, Mauze, La Crèche, Poitiers, Montmorillon, Argenton (Creuze), Châteaoux, La Châtre, Vierzon, Bourges).

MÉDAILLES D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES

Par décision de M. le Ministre de la Guerre, en date des 8 mars, 17 mars et 29 mars 1917, les Médailles d'Honneur des Épidémies ci-après ont été décernées à des infirmières de l'U. F. F. :

Argent :

Mlle GUINARD (Yvonne-Stéphane), infirmière-major, hôpital complémentaire de Bligny (Seine-et-Oise).

Mlle MONNIER (Paule-Marie-Sophie), infirmière de l'U. F. F., infirmerie de gare, à Niort.

Mlle FRANCALLET (Gasparine-Antoinette-Philippine-Marguerite-Zélie), infirmière-chef, hôpital auxiliaire 101, à Lyon.

Mme BLONDLAT (Madeleine-Louise), infirmière de l'U. F. F., hôpital auxiliaire 105, à Toulon.

Mme BÉRIGAUD, née DE HOGENDORP-OLIVIER, infirmière-major, hôpital auxiliaire 101, à Toulouse.

Mlle COURTINADE (Jeanne-Louise), infirmière, hôpital auxiliaire, 101, à Toulouse.

Bronze :

Mme MÉLÉARD, née DUPLAA-LAHITTE, infirmière-major de l'U. F. F., hôpital auxiliaire n° 105, à Toulon.

Mme BOREL, née FONTAN, infirmière de l'U. F. F. hôpital bénévole 112 bis, à Toulon.

Décision ministérielle du 17 mars 1917.

Vermeil :

A la mémoire de Mme SCHNEIDER (Marie-Félicie-Fanny-Blanche), infirmière-major de l'U. F. F., hôpital auxiliaire 107, à Nancy.

Décision ministérielle du 29 mars 1917.

Argent :

Mlle LOBSTEIN (Camille), infirmière de l'U. F. F., hôpital de Chenonceaux.

Mme NIGON, née RACHET, infirmière de l'U. F. F., hôpital complémentaire, 39, à Poitiers.

Mlle DOLLFUS (Henriette-Jeanne), infirmière-major de l'U. F. F., hôpital auxiliaire, 101, à Paris.

Mlle JOUET (Marie-Jeanne-Hélène), infirmière de l'U. F. F., hôpital auxiliaire 101, à Paris.

Mme MARCHAND, née MARTIN, infirmière de l'U. F. F., hôpital auxiliaire 117, à Paris.

Mlle DE GARDILANNE (Jeanne-Lucie-Myriam), infirmière de l'U. F. F., hôpital temporaire à Berck-Plage.

Mlle DUFUMIER, (Marie); infirmière chef, hôpital auxiliaire n° III, à Lyon.

Bronze :

Mlle GAY (Marie-Elisabeth), infirmière-major hôpital V. R. 66, à Rueil.

Mlle MALÉZIEUX (Germaine-Marie-Madeleine), infirmière de l'U. F. F., hôpital 121, à Paris.

Mme GIROD née POIRSON, infirmière-major bénévole, hôpital V. L. 21, collègue Chaptal.

Mme VALVETTE, née MONOD, infirmière de l'U. F. F., hôpital temporaire 5, à Rennes.

Mme GINGAST, née GUIBERT, infirmière de l'U. F. F., hôpital temporaire à Rennes.

Mlle LEROUX (Elisabeth-Marie-Amélie), infirmière, hôpital auxiliaire III, à Saint-Servan.

Mme JOURDAN, née CAUCHY, infirmière-major, hôpital auxiliaire III, à Saint-Servan.

M. LECORGNE (Alfred-François), infirmier volontaire, hôpital auxiliaire III, à Saint-Servan.

Mlle FOURMAUX (Jeanne-Camille), infirmière de l'U. F. F., hôpital temporaire 67, à Boulogne-sur-Mer.

**

Par décision de M. le Ministre de la Guerre, en date des 12 avril, 23 mai, et 6 juin 1917, les Médailles d'Honneur des Épidémies ci-après ont été décernées à des infirmières de l'U. F. F. :

Décision ministérielle du 12 avril 1917.

Croix de Guerre :

Mlle TIGER (Hélène), hôpital temporaire n° 1 à Salonique. Croix de Guerre avec palme, infirmière d'élite, qui a fait preuve d'un zèle au dessus de tout éloge, se dépensant nuit et jour auprès des grands malades tant au Maroc qu'à l'armée d'Orient.

Félicitations du général

Médaille d'Or :

Mlle G. DE JOANNIS, hôpital temporaire n° 1, à Salonique.

Mlle O. DE JOANNIS, hôpital temporaire n° 1, à Salonique.

Vermeil.

Mme MUSSINATO hôpital Astoria.

Argent.

Mme Pierre DREYFUS, hôpital Astoria.

Mme Denise LE LASSEUR, id.

Mme Jeanne LEDOUX, id.

Mlle LOBSTEIN (Camille), infirmière à l'hôpital de Chenonceaux.

Mme NIGON-RACHOT, id.

Mlle DOLFUS (Henriette), id.

Mlle GOUET (Hélène), id.

Mme MARCHAND, id.

Mlle DE GARDILLANNE, id.

Mlle S. WILSON, id.

Mme DRILLANT, id.

Mlle TERREN, id.

Mme GOURDAN, id.

Bronze.

Mme LE MOINE.

Mlle GAY (Elisabeth).

Mlle MALÉZIEUX (Germaine).

Mme GIROD POIRSON.

Mme VALETTE (Monod).

Mme GINGAST (Guibert).

Mlle LEROUX (Elisabeth).

Mme JOURDAN (Cauchy).

Mlle FOURNAUX (Jeanne).

M. LECORGNE (Alfred) hôpital III.

Mme MESLÉE (Le Sphinx).

Mme LANCRET. id.

Mme ROBEZ-PAGILLOU. id.

Mme LACURIE, née GUILLEM, infirmière-major, hôpital militaire de Mostaganem.

Mme POMMIER-CHALBERT (Marguerite-Rose-Marie), infirmière, hôpital complémentaire 18, à Castres.

Décision ministérielle du 23 mai 1917.

Vermeil :

Mme DE MARÇAY, née VINCENT, infirmière, hôpital auxiliaire 137, à Paris.

Mme CAUSEL (Madeleine), infirmière, hôpital complémentaire n° 10, à Montpellier.

Argent.

Mme GUEULETTE (Alice), infirmière de l'U. F. F., hôpital 107, à Auxerre.

Mme TREILLE (Anna), infirmière de l'U. F. F. hôpital auxiliaire 107, à Auxerre.

Mme RÉMY (Alice), infirmière, de l'U. F. F. hôpital complémentaire 11, à Orléans.

Mlle FOUQUER D'HÉROUEL (Antoinette-Henriette-Lucy), infirmière U. F. F. hôpital complémentaire 37, à Granville.

Mme CLÉMENT, née BERT DE CHAMPRIEU, infirmière U. F. F., hôpital complémentaire 73 à Cannes.

Mme TÉDENAT (Suzanne-Marie), infir-

mière, hôpital complémentaire n° 10, à Montpellier.

Mlle AVOT (Thérèse), infirmière, hôpital n° 105, à Montpellier.

**

Décision ministérielle du 6 Juin 1917.

Argent :

Mme DAVID, née ALEXANDRE, infirmière de l'U. F. F., hôpital auxiliaire 124, à Paris.

Mlle VAVASSEUR (Marie-Anne), infirmière U. F. F., hôpital 124, à Paris.

Mlle BARATOUX (Léonie-Jeanne), infirmière bénévole, hôpital du Grand-Palais.

Mlle REINACH, (Gabrielle-Henriette-Julie) infirmière U. F. F., hôpital auxiliaire 117, à Paris.

Mme BASTIEN, née REV, directrice de l'hôpital auxiliaire 191, à Gambais (Seine-et-Oise).

Mme HUGUET, née LAINÉ, infirmière-major, hôpital auxiliaire 108, à Paris.

Mlle GY, née DE RICCI, infirmière-major, hôpital auxiliaire 108, à Paris.

Mlle LÉLOUP (Marie-Thérèse-Alice), infirmière, hôpital auxiliaire 108, à Paris.

Mlle DALLIGNY (Pauline-Henriette-Noémie), infirmière-chef U. F. F., hôpital auxiliaire 101, à Paris.

Mlle GÉRARD-VARET (Céline-Louise-Juliette), infirmière-major de l'U. F. F., hôpital complémentaire 1, à Rennes.

Mme MACHENAUD, née LAFON, directrice de l'hôpital 41, à Rennes.

Mlle GUILMARD (Paule-Henriette-Gabrielle), infirmière-major, U. F. F., hôpital auxiliaire 101, à Rennes.

Mme MALAPERT (Marie-Julie), infirmière-major U. F. F., hôpital auxiliaire 101, à Rennes.

Mme MALLARD, née BOIVIN, infirmière-major U. F. F., hôpital auxiliaire 101, à Rennes.

Mlle RÉGNIER (Marie-Anne-Valentine), infirmière-major, hôpital auxiliaire 101, à Rennes.

Mlle SAVART (Anna-Jeanne), infirmière-major U. F. F., hôpital auxiliaire 101, à Rennes.

Mme MOUSSAUD, née ABADIE, infirmière U. F. F., hôpital auxiliaire 101, à Rennes.

Mme ALLOEND-BESSAN, née DESPLANQUES, infirmière U. F. F., hôpital auxiliaire 104, à Ebeuf.

Mlle GAUDRAY (Lucienne-Marie), infirmière U. F. F., hôpital auxiliaire 104, à Ebeuf.

Mme SABOURDY, présidente de l'U. F. F., de Vichy, directrice de l'hôpital auxiliaire 109.

Mme DURAND, hôpital de Forges, 7 juin 1917.

Mme TESSIER DU CROS, Salonique, hop. fr. id.

Mme MISRACHI id.

Mme DUMOND id.

Mlle MISRACHI id.

Mlle GUILMAN id.

Mlle SHINO (sœur Gabrielle) id.

Bronze :

Mlle POULLAILLER (Marie-Blanche-Alexandrine-Yvonne), infirmière, hôpital auxiliaire 106, à Paris.

Mlle GAUDÉ (Alexandrine-Angélique), infirmière, hôpital auxiliaire 106, à Paris.

Mlle GÉROCK (Marie-Anne), infirmière, hôpital 121, à Paris.

Mme THIL, née TILLIER, infirmière, hôpital auxiliaire 108, à Paris.

Mlle BRINDEJONT (Marie-Pierre-Henriette-Suzanne), infirmière, hôpital auxiliaire 108, à Paris.

Mlle SPITZER (Olga), infirmière U. F. F., hôpital auxiliaire 101, à Paris.

Mlle ROUAULT (Elisa-Angèle-Marie-Olive) infirmière U. F. F., hôpital complémentaire 5, Rennes.

Mlle ZWINGELSTEIN, (Marguerite-Emma-Georgine), infirmière-major U. F. F., hôpital auxiliaire 101, à Rennes.

Mlle LOMBARD (Rachel), infirmière bénévole, hôpital municipal 5 bis, à Lyon.

Mme LOPPÉ, née FAYARD, infirmière U. F. F., hôpital complémentaire 4, à Elbeuf.

Mme ASSIRE, née PRÉLOT, infirmière U. F. F., hôpital complémentaire 4, à Elbeuf.

Mme MOUTON, née LE BRETON, infirmière U. F. F., hôpital complémentaire 4, à Elbeuf.

Mlle VINCENT (Charlotte-Eugénie), infirmière U. F. F., hôpital complémentaire, à Issoudun.

Mlle SABATTIER (Jeanne), infirmière, hôpital complémentaire du Panthéon, annexe du V. G.

Mme GOUPY (Jeanne-Désirée), hôpital complémentaire Panthéon, an. V. G.

PROPAGANDE GÉNÉRALE

HISTORIQUE DE GUERRE DES COMITÉS DE PROVINCE

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre *Bulletin*, et que je l'ai rappelé à nos Présidentes de province par une lettre à laquelle elles ont répondu avec un empressement dont je les remercie, nous commençons aujourd'hui la publication des Œuvres de Guerre de l'Union.

Bien que sachant tout ce que promettaient le zèle et l'activité de nos

dévouées collaboratrices, nous devons étonnés du magnifique résultat de leurs efforts : nous ignorions encore ce que l'on peut attendre de leur patriotisme et de leur cœur.

Nous le verrons au cours de ce récit. Digne par les hauts exemples qu'il offre de figurer dans les annales de ces temps tragiques, si fertiles en sublimes vertus, cet historique nous dira ce que la Femme Française a su réaliser dans le domaine du dévouement, de l'abnégation, du sacrifice, et comment, profondément émue, elle aussi, de la grande pitié qui était au cœur de Jeanne d'Arc, si elle n'a point accompagné nos soldats sur les champs de bataille, avec quel mépris du danger elle est accourue à leur appel, comment elle s'est penchée sur leurs souffrances, pour les consoler, les guérir, comment elle a entendu la plainte de la Patrie, apportant un adoucissement aux détresses innombrables que la guerre a semées, n'ayant qu'une crainte en son ardeur généreuse : être inutile ; qu'une pensée : être digne de ceux qui défendaient la France!

Et qu'à ses côtés soient loués avec elle ceux qui l'ont si efficacement aidée : nos dévoués adhérents, nos donateurs innombrables qui, sans se lasser, nous apportent une offrande toujours fidèle et parfois si touchante, et les concours anciens et nouveaux, qui sont venus à nous.

Mais laissons la parole à leurs actes :

C'est en eux que nous admirerons la splendide floraison des plus précieuses vertus de notre race, en eux que nous trouverons pour les en remercier, les trésors de bonté, de générosité, de pur désintéressement, qui en sont l'honneur, et dont cette « Liste d'Or » nous offre une si riche moisson.

La plus haute expression de notre reconnaissance s'adresse à vous, chers collaborateurs et collaboratrices qui, avant toute chose, avez été les serviteurs de la France en la personne de ses héros blessés, de ses enfants infortunés, auxquels vous avez fait tant de bien. Au nom de notre Œuvre, nous vous dirons encore merci.

Non seulement vous avez été ses bienfaiteurs par vos libéralités constantes, mais encore par le don magnifique de ce qu'il y avait de meilleur en vous, vous lui avez donné cette beauté morale qui fait la grandeur des peuples, force admirable sans laquelle, en notre pays épris d'idéal, rien de solide ni de durable ne saurait croître ni grandir.

Recevez donc notre profonde gra-

titude, vous qui sous notre égide, vivante image de la bonté, avez si noblement compris votre mission.

Et pour commencer cet Historique de Guerre, à nos yeux se présente la Première Région. Avec quel respect ne la saluons-nous pas cette première région, que son numéro d'ordre et la grandeur tragique de sa destinée, placent en tête de nos Comités et si haut dans nos cœurs. Isolément déjà, il m'a été donné de transmettre à quelques-unes de nos Présidentes, rares hélas, qui sont revenues parmi nous, l'hommage ému d'un sentiment si profond, si intense, qu'il confine à ses pensées infinies qui semblent vouloir ne s'écouter que dans le silence.

Qu'elles en reçoivent ici la fervente expression, celles que notre voix n'atteint pas, et qui, dépositaires fidèles de nos traditions les plus chères, l'âme haute, tiennent, attendent, espèrent ; et si des paroles plus autorisées doivent célébrer en termes dignes d'un tel sujet, une infortune jamais égalée dans l'histoire, qu'il nous soit permis d'adresser à nos héroïques frères des régions envahies, vaillants soldats, êtres aimés restés là-bas, supportant avec les misères de la guerre et de l'invasion, toutes les angoisses de la séparation et de l'incertitude, le témoignage de notre admiration et la reconnaissance patriotique infinie que la France entière en un sentiment de respect et d'amour voue à ses fiers enfants qui, en ces heures de souffrance rédemptrice, ont plus grandement encore souffert et travaillé pour la Victoire.

H. Henri GALLI,

Vice-Présidente,

Directrice de la Propagande générale.

PREMIÈRE RÉGION

ARRAS. — En juillet 1914, le Comité d'Arras possédait un hôpital de 120 lits, classé en première série, sous le n° 101, et tout le matériel exigé pour un deuxième hôpital de même importance dont le classement n'avait pu être demandé, en raison de l'impossibilité de former le corps médical, et ce, malgré les nombreuses démarches faites par son Délégué régional auprès de la Direction de Santé du 1^{er} corps.

L'hôpital classé en première série (école normale d'instituteurs) était prêt à ouvrir ses services dès le neuvième jour de la mobilisation, et malgré que les locaux nous aient été remis très tardivement par l'autorité

militaire, qui les avait fait occuper par des troupes.

M. le lieutenant-colonel FAMECHON, Directeur du Service de Santé à Arras, après inspection de nos ressources financières et matérielles, nous autorise à porter le nombre des lits à 160.

Nous poursuivions énergiquement l'organisation de notre deuxième hôpital 101 bis (Collège communal) qui ouvrait ses services quelques jours plus tard, avec 140 lits et sous la direction aussi éclairée que dévouée de M. DESFEUX, principal de ce collège.

Pendant ce temps, le très remarquable directeur de notre hôpital 101, M. JARDEL, ingénieur civil des Mines, créait, près d'Arras, des filiales où plus de 200 lits furent installés dans les conditions les meilleures, avec des salles d'opérations et de pansements, munies de tout ce que la science moderne peut exiger.

80 lits furent offerts par les Mines de Liévin, plus de 100 par la ville de Lens, 20 par Mme Paul LE GENTIL, de Méricourt, 20 autres par M. PETIT, de Neuville-Saint-Wast. Ces formations sanitaires étaient reliées à notre n° 101 par un service journalier de voitures automobiles. Ce furent donc plus de 500 lits que notre Comité eut la satisfaction de mettre à la disposition du Service de Santé. M. JARDEL utilisait en même temps, en les dotant d'une organisation parfaite, les concours offerts par des propriétaires d'automobiles qui, conduisant en personne leurs voitures, allaient sur les lignes de feu, recueillir les malheureux blessés abandonnés dans les églises, les écoles et sur le terrain même des batailles. Ces courageux Français qui risquent bien souvent, au cours de leurs périlleux voyages, la vie et leur liberté, sont : MM. TERSEN, avocat ; DELANSORNE, propriétaire ; DAMEREY, hôtelier ; PEULABEUF, LEFEBVRE et COUTURIER, entrepreneurs de travaux.

Le cercle de fer et de feu se resserrait rapidement autour de nous. Le 6 septembre, des troupes allemandes entraient dans Arras. Le lendemain, elles venaient faire des prisonniers dans nos hôpitaux. Ce fut pour nous tous un moment d'inexprimable douleur.

Le 6 octobre, survenait le terrible bombardement qui, pendant trois jours, déversa sur la ville des obus par milliers. Tous les monuments furent détruits. Arras flambait de toutes parts. Tout le personnel de nos hôpitaux, supérieur et subalterne, fit preuve du plus grand courage et du plus grand dévouement.

Le 11 octobre, le Service de Santé

faisait évacuer, au moyen d'autobus, tous les hôpitaux de la ville, où la situation était devenue intenable en raison des bombardements incessants. Du 14 août au 11 octobre, nos hôpitaux ont enregistré : hôpital 101, 4,187 journées de présence ; hôpital 101 bis, 1,107, soit pour nos deux hôpitaux 5,294 journées.

L'envahissement des villes de Liévin et de Lens, ainsi que des communes de Méricourt et de Neuville-Saint-Wast, n'a pas permis que les états concernant ces hôpitaux nous soient adressés.

Espérant toujours le recul de l'ennemi et la réouverture de nos hôpitaux, nous procédâmes, Mlle GARNIER, ma dévouée vice-présidente et moi, aidées de quelques infirmières, et sous un bombardement incessant, à la remise en état de notre matériel, désinfection des literies, etc. Si notre espoir fut déçu, nous eûmes la grande satisfaction de pouvoir être utiles quand même à nos chers blessés, car les majors des cinq ambulances qui vinrent réquisitionner la plus grande partie de notre matériel, dirent à plusieurs reprises à Mlle GARNIER, restée à Arras, que s'ils n'avaient pas trouvé chez nous tant de ressources, ils n'auraient pu assurer le fonctionnement des dites ambulances.

J'ajouterai que, dès les premiers bruits de guerre, nous nous étions mises en mesure d'organiser un vaste atelier dans les locaux où était déposé notre matériel.

Le premier jour de la mobilisation tout était prêt pour venir en aide à l'autorité militaire. 90 à 100 dames de notre Comité y travaillaient du matin au soir, et quelques fois même très tard dans la soirée, quand il fallait achever l'équipement de régiments partant dans la nuit ou à l'aube. Dix machines à coudre, dont la moitié prêtées par la maison Singer, étaient actionnées par nos collègues, qui rivalisaient d'ardeur dans l'accomplissement de cette tâche ininterrompue.

Les chefs nous envoyaient les hommes dont les uniformes demandaient une réparation. Un grand nombre sont venus, malgré leur temps si compté, nous remercier de l'aide qu'ils trouvaient chez nous, et à toute heure.

La Municipalité est venue officiellement nous offrir ses félicitations et l'expression de sa gratitude parce que, nous a-t-elle dit, « grâce à notre dévouement, l'armée emporterait d'Arras un souvenir réconfortant en raison de l'élan patriotique qu'elle y avait rencontré ».

Après l'évacuation des hôpitaux,

ordonnée par l'autorité militaire (11 octobre 1914), nous n'avons rien pu faire d'utile en tant que Comité.

Mlle GARNIER est restée à Arras, au Service des Ambulances, jusqu'au moment où l'armée anglaise a pris possession du secteur, et moi au service des hôpitaux militaires de Berck.

Les cinq ambulances s'étant constituées avec le matériel de nos deux hôpitaux, il nous restait encore une certaine quantité de linge : draps, chemises, caleçons, mouchoirs, tabliers et blouses de docteurs et d'infirmières, en dehors des lits, de la literie, des pansements, des médicaments et des instruments de chirurgie, qui avaient été réquisitionnés.

Craignant que ce linge ne fut détruit par l'incendie qui, presque journellement, dévastait un des quartiers d'Arras, j'ai écrit au général PÉTAIN pour solliciter de sa haute bienveillance le transport de ce linge en lieu sûr. Le général a apporté le plus grand empressement à nous rendre ce service, et nous le prions de trouver ici l'assurance de notre vive gratitude (1).

**

BOULOGNE-SUR-MER. — Le Comité Boulonnais de l'U. F. F. exploite :

1° Un hôpital de 100 lits, blessés et malades ;

2° Un poste à la gare des Tintelleries, installé depuis mai 1915. La quête est faite dans les trains par nos infirmières pour les besoins de l'Œuvre. Nos infirmières ravitaillent les trains militaires (permissionnaires ou troupes en campagne, convalescents, blessés), en pain et boissons chaudes. Le poste est également poste de secours pour les soldats malades et abri pour ceux qui attendent ; notre cantine a été souvent inspectée par les militaires de la place et trouvée très bien tenue. L'armée anglaise nous aide en nous donnant bénévolement des produits en nature (thé, sucre), pour nous remercier de ravitailler les soldats anglais ;

3° L'U. F. F. a donné son patronage au Comité d'envois aux prisonniers,

(1) En donnant ce compte-rendu si émouvant, nous avons dérogé à la règle que nous nous étions imposée, ou plutôt que nous impose la réduction de notre *Bulletin*. Que nos Présidentes nous pardonnent cette infraction en faveur des villes martyres, à la vie desquelles l'Union a été associée. Aucune d'elles ne s'en montrera froissée, et nous croyons au contraire, être leur interprète en offrant une plus large hospitalité à leurs sœurs infortunées. Qu'elles veuillent bien trouver juste également que nous ayons laissé la parole à celle qui a été le témoin de ces faits : Mme RENAUD, la vaillante Présidente septuagénaire du Comité d'Arras.

présidé par Mme Charles PÉRON, membre de l'U. F. F., dont la plupart des collaboratrices sont également membres de l'Union ;

4° L'U. F. F. a donné son patronage au *Foyer du Soldat* et du *Marin*, fondé par Mmes FABENS, membre de l'Union, DUQUESNEL et THIERRY, infirmières de l'hôpital, et généreusement aidé par M. Gaston MARTINE.

(A suivre.)

RAPATRIEMENT DE BLESSÉS ET MALADES MILITAIRES

Le 9 juin 1917, M. le Docteur SABATIER, délégué régional pour le Gouvernement Militaire de Lyon, a présidé au rapatriement des blessés et malades militaires internés en Suisse ; il a prononcé l'allocution suivante :

SOLDATS, MES CHERS AMIS,

Je dois à mes fonctions de Délégué régional de l'Union des Femmes de France, le grand honneur qui m'échoit de vous souhaiter la bienvenue. En me confiant cette mission, le Gouvernement de la République a voulu témoigner à la Société que je représente une marque publique de reconnaissance pour l'aide précieuse que nous lui apportons dans le traitement de ses malades et blessés de guerre. Au nom de nos Comités de la 14^e Région, au nom de nos médecins-chefs, de nos directrices et de nos administrateurs d'hôpitaux, au nom enfin de notre personnel infirmier si passionnément dévoué, nous adressons nos respectueux remerciements à Monsieur le Préfet du Rhône et à Monsieur le Gouverneur militaire. Je m'empresse d'y joindre ceux de la *Société de Secours aux Blessés Militaires* et de l'*Association des Dames Françaises*, puisqu'un même drapeau, dans ses plis fraternels, écartelés de la *Croix-Rouge*, réunit les trois Sociétés, centralise vers un but commun leur émulation féconde. Tout ce qui glorifie l'une d'elles ennoblit aussi les deux autres.

Pardonnez-moi, mes amis, si j'ose ainsi parler devant vous, d'un peu d'honneur humain décerné à des ci-

vils. Vous avez été à toutes peines, n'est-il pas juste que vous soyez seuls en cette journée à tous honneurs ! La Ville de Lyon est fière d'être la première des grandes cités françaises à fêter votre retour sur le sol de la Patrie. Voyez, vous avez devant vous les mandataires officiels du Gouvernement, les représentants des corps élus, ceux de l'Université et des Ecoles, et cette foule de citoyens qui, pour vous acclamer, ont délaissé la plume, l'aiguille ou l'outil. Dans ce mélange égalitaire des professions et des classes, c'est la France même, oui, toute la France, qui vous salue.

Ah ! depuis le jour où ses enfants se sont levés pour sa défense, sa pensée les a suivis avec une sollicitude attendrie partout où le destin devait les conduire. Ils étaient partis avec une si belle vaillance ! Je me souviens de deux ouvriers, casquettes grises, bourgerons bleus, mince valise à la main, qui, dans les premiers jours du tragique mois d'août 1914, obéissant à l'ordre de mobilisation générale, gravissaient les escaliers de notre gare de Perrache. Et l'un d'eux disait à son camarade : « Eh bien, puisqu'il faut y aller, on y va. » Cela fut prononcé sur un tel ton de simplicité, de résolution intime et seraine, que j'en éprouvai une émotion singulière. Certes, celui-la ne discutait pas les buts de la guerre. Son ferme bon sens d'homme du peuple avait suffi à lui montrer combien elle était nécessaire et combien légitime. Tous vous êtes partis avec ce même élan réfléchi, convaincus que la France ayant tenté l'impossible pour maintenir la paix du monde, le salut ne dépendait plus que du courage de ses enfants.

Que l'ennemi fût fort, vous le saviez ; qu'il fût discipliné, âprement dressé aux œuvres de mort depuis tant d'années, vous le saviez. Mais qu'à la gloire de son abominable vieux dieu, il eût été éduqué par ses mauvais bergers à commettre toutes les félonies, à se ruer à tous les crimes, cela, non, vous ne le saviez

pas. Quelle âme française ne fléchirait sous le fardeau des iniquités dont la conscience allemande restera éternellement chargée ! Vous ne pouviez les concevoir chez autrui.

Jetés dans la fournaise, vous vous êtes immédiatement heurtés à une préparation formidable. De ceux qui tombèrent avant les jours lumineux de la bataille de la Marne, combien, hélas, ont dû mourir désespérés, croyant leur agonie inutile à la patrie, et qu'au bas des fastes françaises l'épée allemande allait inscrire ces mots atroces : « FINIS GALLIÆ ». O morts généreux, vous qui fûtes la rançon première de la délivrance, dormez en paix. Car la souplesse de notre génie national s'est de nouveau révélée. Les leçons que comportaient les engagements du début ont été vite comprises ; la froide volonté d'un chef, en pleine lutte ardente, a créé une armée absolument neuve par son outillage, par son équipement, par ses méthodes. Vous, soldats, qu'avez-vous appris pendant cette période de transformation ? quelque chose dont beaucoup qui cependant rendaient hommage à votre courage, ne vous croyaient pas capables. Vous avez appris la patience disciplinée, acquis cette force d'âme qui soulève au-dessus de la matière le martyr et le héros. Depuis près de trois ans, dans la plaine immonde de vos tranchées, une ligne de veilleurs obstinés épiait tous les mouvements d'un ennemi lentement désemparé par la continuité de cet effort. Qu'une attaque se déclanche, il n'y a pas de votre côté des artilleurs enchaînés à leur pièce, on ne vous voit pas poussés au feu sous le revolver de vos officiers prudemment placés en arrière. Vous allez au but qui fût assigné ; vous traversez les cercles infernaux, ignorés du Dante, des gaz asphyxiants et des jets de flamme, vous franchissez le rideau fulgurant des barrages, et vous arrivez enfin avec une telle rapidité que le commandement en fût parfois déconcerté.

C'est ainsi que vous avez forgé un type immortel, le *Poilu de France*. Oui, ce type de l'actuel soldat français, vous l'avez dressé dans l'Histoire dans un airain sonore et dur, campé sur ses lourds souliers ferrés qui, de l'Yser aux Vosges, ont patouillé dans toutes les boues, trapu sous sa capote qui fût bleue, avec sa double musette et son bidon de joyeux pinard, son casque de légende, sa pipe courte, sa canne torse ou sa Rosalie, et surtout avec ses clairs yeux d'intelligence et de bravoure.

D'où lui viennent ses vertus guerrières ? de quel tréfonds ancestral ? de quels aïeux a-t-il reçu ce trésor insoupçonné d'énergie méthodique et de tenace abnégation ? peut-être de ceux qui, dans les plaines de Bouvines, scellèrent de leur sang le pacte d'union de la France féodale et de la France populaire, de ces milices roturières d'Amiens, Arras, Beauvais, Compiègne, Corbie et Soissons, qui, sous les bannières des chevaliers écussonnés, taillèrent en pièces, en 1214, les bandes d'Othon IV, empereur de toutes les Bochies ; et peut-être aussi, à une date moins lointaine, de ceux de Valmy, de Fleurus et de Marengo, des grognards d'Iéna et de Wagram.

Ces qualités de calme et de foi persévérante vous ont puissamment aidés à supporter les souffrances de la blessure et celles plus déprimantes encore de la captivité. Sur la terre nue, déchirée par l'ouragan des obus, sur les talus des tranchées, au fond des entonnoirs pestilentiels, ou derrière les murs croulants d'une pauvre ferme incendiée, combien d'entre vous ont stoïquement attendu les secours, torturés par la soif, angoissés par l'incertitude même du salut, craignant la fureur d'un ennemi si naturellement homicide.

Les pires épreuves dont vous ayez eu à triompher, ô mes amis, sont assurément celles que vous réservait la captivité, soit dans les hôpitaux, soit dans les camps de prisonniers. Là tout s'unissait pour vous accabler ;

et ce fut la grande misère, parce qu'aux souffrances de la blessure, de la maladie ou du dénuement, s'ajouta l'inexprimable détresse morale de sentir peser sur soi l'arrogance des maigres Fritz ou des gros Wilhelm. Mais, malgré les outrages et malgré les privations savamment dosées, vous n'avez pas désespéré. Vous avez su dompter vos colères et résister aux causes de déchéance physique.

Vous n'avez pas désespéré, et voici que vous nous revenez à travers cette terre classique de la liberté, cette Suisse républicaine où, pour essaimer dans le monde et y fructifier, ont éclos tant d'idées généreuses. Qu'il me suffise de citer les *Sociétés de Croix-Rouge*, j'en atteste votre témoignage, soldats sur qui s'est penché, encadré du bonnet blanc, piqué de la Croix-Rouge, le visage de leurs infirmières, vous à qui elles ont prodigué les soins matériels, et vous qu'elles ont, de la parole ou du sourire, encouragés, soutenus et consolés, n'ont-elles pas à votre égard, sous mille formes ingénieuses, souvent charmantes, épuisé toutes les ressources de la pitié secourable et du devoir charitable ? Soyez leurs garants, gardez en vous l'éternel souvenir des services qu'elles vous ont rendus. Mais sachez que la Suisse fût le berceau de ces associations humanitaires ; et saluez en un modeste citoyen genevois, Henry DUNANT, l'apôtre infatigable dont la propagande s'imposa peu à peu aux divers gouvernements pour aboutir à une convention internationale, signée à Genève en 1864.

Dans la conflagration actuelle, la Suisse nous apparaît comme une île battue par les flots déchainés. Ses rivages tremblent, la foudre parfois a passé dans son ciel. Pourtant elle est, et elle restera, la terre du bon asile, accueillante aux infortunes, offrant aux épuisés de la vie ses stations d'hygiène incomparables, la fraîcheur de ses vallons, son air pur, et le dévouement d'un personnel spécialement adapté à sa tâche. Nous prions

Messieurs les officiers du Corps sanitaire fédéral ici présents de recevoir l'expression de notre gratitude infinie pour les soins attentifs dont ils entourent sans défaillance nos internés ou nos rapatriés. Rompus à la technique de cette mission, ils y sont passés maîtres; mais il y a la manière. La main secourable peut être plus ou moins rigide, plus ou moins affable. Nous remercions nos confrères suisses de suivre toujours l'inspiration de leur cœur dès que les règlements leur en laissent la latitude.

Une de vos plus poignantes préoccupations à votre arrivée en Suisse a dû être de vous renseigner sur la situation réciproque des belligérants. Saturés des nouvelles mensongères ou tendancieuses de la presse ennemie, les oreilles assourdies par le tocsin de leurs cathédrales, les yeux malades d'avoir tant vu les tristes drapeaux porteurs du poulet noir à deux têtes, vous vous demandiez s'il y avait encore une France, si ce pays n'était plus qu'une expression géographique sans avenir et sans puissance. Vous fûtes vite rassurés, vous savez la vérité. Ils ne sont plus à Noyon; la fameuse carte de guerre comme la peau de chagrin du romancier va se rétrécissant chaque jour. Saignante des rudes entailles de la Marne et de Verdun, humiliée, exaspérée, mais toujours en folie de carnage, la fête de rapine et de proie, la fête impie s'est jetée à l'eau. Bons piqueurs aux couleurs alliées, sonnez l'hallali. Qu'elle soit éventrée: et dressez au carrefour des nations le gibet de son ignominie éternelle.

Comment ne pas voir que les Kamarades en ont assez! pour employer votre langage imagé, qu'ils en ont maré! Comment douter de la Victoire finale! Ce peuple de France que vous avez connu si résolument pacifique et sincèrement attaché au développement des œuvres sociales de la Paix, il s'est subitement transformé pour le salut commun des patries civilisées. Il n'a qu'un but,

la Victoire; il n'a qu'une loi, la Victoire; qu'une foi et qu'un serment, la Victoire. Sans une plainte il a donné ses enfants au moloch dévotateur, sans un murmure livré son or et le fruit de ses épargnes. Il est entré sur le sentier de la guerre, non pas pour voler le champ du voisin, mais pour rester fidèle à ses alliances, dut-il succomber en beauté, enseveli dans son honneur, et pour qu'une ère de justice définitive fût assurée aux générations futures. Oui, c'est pour cela qu'il intensifie de ses forces vives la production du matériel nécessaire aux armes combattantes, c'est pour cela qu'il nourrit la guerre.

Cette ville de Lyon, par exemple, dont le commerce fit la richesse, dont l'industrie de la soierie fit la gloire, est en quelque sorte aujourd'hui une ruche immense de métallurgie guerrière. Sous son masque d'impassibilité coutumière dont s'étonnent si souvent les étrangers, gardant en soi le deuil cruel de ses fils tombés au feu si nombreux, Lyon s'est voué jour et nuit aux travaux de Vulcain. Il n'est si modeste usine où dans le ronflement des moteurs, d'anciennes ouvrières de la soierie, habiles jadis à tourner les canettes de roseau, ne tournent présentement des milliers d'obus. Pour maintenir aux lignes d'Hindenburg leur mystérieuse élasticité, pour guérir les Kultureux d'Outre-Rhin de leur démoniaque hypertrophie du MOI, il faut une thérapeutique d'acier.

Plus merveilleux encore est le spectacle des institutions organisées contre les maux de la guerre. J'ai signalé les *Sociétés de la Croix-Rouge*; mais à leur côté, comme une floraison splendide, une multitude d'autres associations ont surgi sous l'impulsion du gouvernement, des pouvoirs publics et des municipalités, souvent aussi par la seule initiative des citoyens. Ne demandez point si elles procèdent de la charité ou de la solidarité. Elles ont une

origine à la fois plus simple et plus haute: elles sont filles de la bonté. Et chacune, dans le domaine petit ou grand qu'elle s'est tracé, se meut avec une inlassable activité. Si les voies suivies, si les procédés et les moyens, si les budgets sont différents, toutes du moins rivalisent d'efforts vers un but unique, adoucir, réparer les maux de la guerre. Un même esprit de dévouement les anime, depuis celle de l'admirable femme du peuple qui, tous les matins, à Perrache, verse gratuitement, dans le bidon des soldats passagers ses arrosoirs de café ou de chocolat, confiante au continu miracle par lequel ils seront le lendemain à nouveau remplis, jusqu'à celles plus larges et mieux dotées, ayant acquis pignon sur rue. Il existe à LYON et dans le département du Rhône plus de soixante de ces œuvres de guerre; et toutes les villes de France s'honorent d'en posséder de semblables ou d'analogues.

Revenez donc sans appréhension au foyer de la patrie. Quelle que soit votre infortune, aveugles ou mutilés, invalides de la blessure ou convalescents d'affections médicales, sans asile, sans vêtements, sans ressources pécuniaires, vous trouverez aussitôt des organisations préparées pour vous accueillir, vous conseiller et vous diriger.

A cette heure, il est vrai, j'ai conscience de votre unique désir. Je sais où va votre pensée: vers les êtres chers, dont vous avez été depuis si longtemps séparés. Lorsque vous songiez à eux pendant les rudes veillées de la guerre, sur votre lit d'hôpital, ou dans les géôles de concentration, c'était comme un rêve d'une douceur impalpable; comme une aube si ténue, qu'elle paraissait devoir, au moindre souffle, rentrer dans la nuit. Vos souvenirs d'avant-guerre, les sites et les horizons, les voix et les attitudes, les visages et les gestes, lentement renaissent en vous; mais tout cela si étranger aux réalités nouvelles qui vous étreignent, tout ce-

la si brusquement écroulé dans le passé qu'il n'y avait plus que des images de mensonge et de chimère illusoire.

Emplissez aujourd'hui vos yeux de l'éclatante lumière, ouvrez vos bras; le rêve est tangible. Allez vers la demeure amie, vers le logis familial où les vôtres vous attendent; et qu'une joie délicieuse frémissse en vous, lorsque vous en franchirez le seuil.

Mais écoutez, écoutez. Vous mettez dans le lit de l'épouse et dans les berceaux des petits, afin qu'elles fassent désormais partie de vos héritages, avec la coiffe de la mère-grand et le fusil de l'aïeul, deux choses: votre haine de l'Allemagne et votre amour de la France. Votre haine pour ce peuple de parjures et de bandits, pour ces assassins de nos villages et de nos cités, ces empoisonneurs des puits et des sources, pour ces vampires de toutes les sèves, fussent celles dont s'alourdissent les blonds froments, et celles qui font se gonfler les fruits des vergers. Et quant à la France, ô mes amis, qu'elle soit aimée et respectée de plus en plus, s'il est possible, qu'elle soit aimée, parce qu'elle aura comme vous traversé l'épopée sanglante, sans que son âme ait vacillé. Et qu'elle soit respectée, parce que n'ayant pas déshonoré son passé de gloire et de dignité morale, elle pourra dire aux nations réunies dans le Congrès de la Paix: « Me voici: reconnaissez-moi, j'ai souffert; mais voyez mes mains et voyez mon cœur: mon cœur et mes mains n'ont point de souillures. » — Soldats de France, je vous salue.

Dr Antoine SABATIER.

CERCLES DU SOLDAT

Le 6 juin, le *Cercle National pour le Soldat de Paris*, a donné, salle Gaveau, son concert annuel.

Mme DE RIEUX, présidente du Comité de propagande et vice-présidente générale de l'*U. F. F.*, entourée des Dames Patronnesses de l'Œuvre, était présente ainsi que le général DE LACROIX, ancien généralissime, le commandant THOMAS, président intérimaire du Cercle et M. SOINOURY, trésorier.

Le souvenir du capitaine THOREL, fondateur, en 1909, du Cercle, et tué l'an dernier glorieusement à l'ennemi, fut évoqué et longuement acclamé au milieu d'une courte conférence du délégué de l'*U. F. F.*

Mmes MARIÉ DE L'ISLE, Jane GOUPIL et Blanche DUFRÈNE, MM. H. DALLIER, Joseph HOLLMANN et David BLITZ, qui donnaient leur gracieux concours furent très applaudis.

**

L'*U. F. F.* a été heureuse de pouvoir ouvrir un nouveau *Cercle du Soldat*, à Saint-Denis.

L'inauguration du Cercle, qui est situé: 31 boulevard Carnot, dans un local confortablement aménagé et tout proche de la caserne a eu lieu le 11 juin.

Mme PÉROUSE, présidente générale au nom du Conseil central, et Mme CAILLEUX, présidente du Comité de Saint-Denis, au nom de son Conseil d'administration, avaient tenu à souhaiter une première bienvenue aux soldats de la garnison de Saint-Denis, aux convalescents et aux permissionnaires.

Mme BARBIER-HUGO, vice-présidente, de l'*U. F. F.*, Mme ROY, le général DE LESTRAC, président de la *Fédération des Cercles du Soldat*, M. l'abbé DE ROQUETAILLADÉ, curé de la Basilique, M. le pasteur SCHAFFNER, M. et Mme Amédée VERNES, ainsi que M. d'HAENE, de la maison Pleyel, où est

installé l'hôpital 143, de l'*U. F. F.*, étaient présents.

Le commandant PASCAL, qui a été nommé officier de la Légion d'Honneur, pour sa belle conduite au feu et qui, malgré ses cruelles blessures, tient à continuer à servir, a remercié Mme PÉROUSE et l'*Union des Femmes de France*, de tout le bien que notre association fait aux soldats: il a salué en elle le dévouement et le patriotisme des vaillantes infirmières et de toutes les Dames de la *Croix-Rouge* au zèle si maternel et si constant.

M. Georges AUDIGIER, membre du Comité Consultatif, a pris ensuite la parole, au nom de Mme PÉROUSE, pour féliciter le Comité de Saint-Denis de son initiative. S'adressant aux soldats présents, il leur a dit qu'ils étaient au Cercle, chez eux, tout à fait chez eux. « Le Cercle, a-t-il ajouté, « n'est pas le prolongement de la « caserne, il n'est pas le turbulent « cabaret, il est la "maison" calme « et paisible où le souvenir des « êtres que vous aimez, de vos « mères, de vos femmes, de vos sœurs, « peut vous rappeler le mieux le « foyer domestique. Le premier souci « des femmes de cœur et de tête, « qui ont voulu fonder cette Œuvre, « c'est en respectant toute votre liberté « de vous encourager à bien vous en « servir et de vous conseiller affectueusement de respecter vous-même, votre indépendance et votre santé, votre force et votre jeunesse. A vous et à ceux qui vous succéderont dans cette garnison l'*Union* offre un abri, des livres, des journaux, des jeux, des salles pour lire et écrire; elle s'efforcera de rendre le plus agréable possible le séjour du Cercle à ses visiteurs, non seulement pendant la guerre mais encore pendant la paix victorieuse si on aide l'association, en comprenant bien le noble but qu'elle poursuit, et du côté militaire par une confiance méritée et du côté civil par l'appui le plus généreux. »

M. AUDIGIER a engagé les soldats à être eux-mêmes les meilleurs collaborateurs des Dames Patronnesses, en faisant connaître à leurs camarades le chemin du *Cercle du Soldat*.

Parmi les deux œuvres de guerre les plus bienfaitantes, après la grande Œuvre des hôpitaux, après les Œuvres qui secourent les mutilés, les blessés et nos pauvres et chers concitoyens des pays envahis, celle des *Cercles du Soldat* est la plus utile. Nous engageons une fois de plus nos Comités de province à s'y intéresser dans la mesure du possible, à s'efforcer de faire chose durable et à encourager les convalescents, les permissionnaires à visiter dans les villes, où ils se trouvent, les *Cercles du Soldat* si heureux de les accueillir comme des foyers de repos et de concorde, de bonne camaraderie et de patriotisme.

LE VILLAGE RECONSTITUÉ

Nous avons attiré le bienveillant intérêt des lecteurs de notre *Bulletin*, sur l'Œuvre si émouvante du *Village reconstitué*, succès à laquelle l'Union des Femmes de France a, dès le premier jour, associé son ardente collaboration, estimant que le premier devoir des Français, est de venir en aide aux malheureuses populations des pays récupérés.

Nous avons eu la grande joie de constater que notre appel avait été entendu. De tous les points du territoire, les ordres ont commencé à affluer à notre siège social, dons en nature, dons en argent, que nous nous sommes empressés de faire parvenir à destination : c'est d'un cœur ému que nous adressons l'hommage de notre reconnaissance à tous les généreux donateurs ainsi qu'à nos présidentes et à nos groupes et à nos Comités, dont l'activité, une fois de plus, nous a été si précieuse.

En même temps nous renouve-

lons, pour ceux qui n'ont point encore pu répondre à notre appel, l'insistance de notre patriotique imploration. Que ne pouvons-nous mettre sous leurs yeux les lettres de remerciements que nous ont adressées MM. les Maires des communes que la guerre a désolées et auxquelles l'appoint de nos offrandes va permettre de se relever de leurs ruines ! Ces lettres sont trop nombreuses pour être reproduites ici ; mais l'accent qui s'en dégage, à la fois douloureux et plein d'espoir, témoigne hautement de l'urgence de nouveaux envois.

A tous ceux qui ont eu recours à notre intermédiaire pour contribuer à cette œuvre de relèvement national, nous adressons l'expression de notre reconnaissance ; à ceux qui voudront bien se joindre à eux, nous disons à l'avance merci !

Pour les Prisonniers de guerre

L'Agence des Prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française avait organisé, au profit de l'Œuvre, une vente qui a eu lieu les 21, 22 et 23 mai dernier, au Palais de la Charité, à Paris.

Conformément aux vœux émis à la Conférence de La Haye, cette agence n'a cessé d'étendre et d'améliorer ses services en vue de rassurer les familles inquiètes et de secourir leurs chers prisonniers.

L'Union des Femmes de France est toujours prête à aider de son mieux l'agence à remplir sa lourde tâche, en même temps que notre Association cherche, elle-même, à soulager directement et le plus possible les pauvres exilés qui lui sont signalés.

Mme PÉROUSE, présidente générale, Mme DE RIEUX, vice-présidente générale, ont tenu à figurer elles-mêmes parmi les dames vendeuses au comptoir que l'Union des Femmes de France

avait organisé à cette vente, à laquelle collaboraient également la *Société de Secours aux Blessés militaires* et l'*Association des Dames Françaises*.

La plupart de nos comités, même ceux d'Algérie et de Tunisie, sollicités par le Conseil central en faveur des prisonniers de guerre, ont répondu généreusement à son appel, et c'est aussi grâce à eux que la recette recueillie par le comptoir de l'U. F. F. a été des plus fructueuses. Nous leur exprimons notre plus vive gratitude.

PARTICIPATION aux diverses Journées

L'Union des Femmes de France continue à donner son concours le plus empressé et le plus dévoué à toutes les ventes faites au profit des victimes de la guerre.

C'est ainsi que l'U. F. F. a contribué le plus largement qu'elle a pu au succès de la *Journée nationale de l'Armée d'Afrique et des Troupes coloniales* du 10 juin dernier, et qu'elle participera de son mieux à la *Journée de Paris* du 14 juillet prochain.

Notre Association n'a pu aider les organisateurs de diverses journées, et le *Secours National*, que grâce à la belle humeur et au zèle de ses vendeuses : elle tient à exprimer de nouveau à celle-ci sa plus vive gratitude pour leurs charmants, utiles et constants services.

L'U. F. F. se joint à la *Société de Secours aux Blessés militaires*, à l'*Association des Dames Françaises*, pour demander aux pouvoirs publics que la *Journée de la Croix Rouge Française* ne soit pas toujours renvoyée à une date ultérieure. Au nom de leurs comités ou de leurs groupes, les Présidentes ont été unanimes à émettre des vœux dans ce sens à toutes nos réunions.

ENSEIGNEMENT

Certificats et Diplômes délivrés en totalité depuis le début des hostilités.

COMITÉS	Aides auxiliaires	Aides Infirmières	Certificats d'Études	Diplômes de guerre	Diplômes 2 ^e degré	COMITÉS	Aides Auxiliaires	Aides Infirmières	Certificats d'Études	Diplômes de guerre	Diplômes 2 ^e degré
Totaux précédents	2.528	909	1.092	2.248	436	Report	2.529	1.003	1.147	2.309	496
Gouvern ^e Militaire de Paris						IX ^e Corps d'Armée					
Paris		94	31		37	Compiègne				2	
Versailles			15		17	X ^e					
VII ^e Corps d'Armée						Nantes			19		19
Héricourt				6		XIII ^e					
XIV ^e Corps d'Armée						Issoire				3	
Grenoble				33		Saint-Étienne				3	
Lyon	1			14		XVII ^e					
XVII ^e						Pau		7	6		
Marmande				7		XX ^e					
XIX ^e						Troyes				1	
Tlemcen				1		RUSSIE					
Tunis			9		6	Pétrograd	65		19		
	2.529	1.003	1.147	2.309	496		2.594	1.010	1.191	2.318	515

(A suivre)

Les Comités qui désireraient préparer des aides en pharmacie, sont priés de s'adresser à la Direction de l'Enseignement, au Siège central, qui leur donnera toutes les indications et programmes nécessaires.

L'Imprimeur-Gérant : A. BERGIER, 14, rue de l'Orient, PARIS (18^e).

LA CROIX ROUGE FRANÇAISE
DANS LA
Lutte contre la Tuberculose

Par le D^r P. BOULOUMIÉ

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'U. F. F.

MEMBRE DU CONSEIL DE DIRECTION DU COMITÉ CENTRAL
D'ASSISTANCE AUX ANCIENS MILITAIRES TUBERCULEUX

Prix : 0 fr. 50

Vendu au profit des Fondations Anti-Tuberculeuses de l'U. F. F.

UNION DES FEMMES DE FRANCE, 16, Rue de Thann
PARIS (XVII^e ARR.)

Union Fraternelle
DES
Blessés de la Grande Guerre
U. F. B. G.

APRÈS LA VICTOIRE

Conférence

du D^r P. BOULOUMIÉ

MEMBRE DU COMITÉ CENTRAL DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE
VICE-PRÉSIDENT FONDATEUR DE L'U. F. B. G.

FAITE A

l'Assemblée générale du 14 Mai 1917.

Prix : 0 fr. 50

Vendue au profit de l'Œuvre

SIÈGE SOCIAL PROVISOIRE : 4 — Rue Sainte-Anne. — PARIS (1^{er} ARR.)